

Frouard, le 06/04/2017

COMPTE-RENDU du CONSEIL CITOYEN du 14 Mars 2017

Rédacteur : *Monsieur NASTASIE François*
Tel : 07 – 80 – 59 – 83 – 21 ou 03 – 83 – 49 – 58 – 66
Mail : francois.nastasic@frouard.fr

Copies pour : Monsieur GRANDBASTIEN - Maire de FROUARD
Madame MIGLIERINA - Communauté de Communes Bassin de Pompey
Monsieur KERBER – Responsable du CCAS
Madame ALESSANDRINI – Responsable MMH
Monsieur KIPPEURT – Responsable Police intercommunale

Etaient présents : Monsieur BARTOSIK - Adjoint aux affaires sociales
Monsieur NASTASIE – Médiateur Référent du quartier de la Penotte
Madame ADAMYAN Ruzanna - Réussite éducative
Madame HITOU Sonia - Réussite éducative
Monsieur JEREMUS Alexandre – Jeunes & Cités
Monsieur SCHAMBERGER Patrice
Madame GERASTRE Pierrette
Madame LAUCUSSE Marthe
Madame CUNIN Marie Anne - Association « bien vivre aux Gradins Jardins »
Monsieur DUCHENE Daniel - Comité de quartier « Le Faubourg »
Monsieur PERRIN Marcel – ARPA
Monsieur BEGGA Rachid
Madame PARIS - Habitant l'immeuble Camus – quartier de la Penotte - Invitée

Absents excusés : Monsieur CADET-MARTHE Jimmy – Invité souhaitant rejoindre le Conseil Citoyen
Monsieur MANGIN Elvis
Monsieur BELLAMY Laurent – Adjoint démocratie participative
Madame GOYARD Colette - Secours Catholique

I°) Aménagement de la salle Jean Renoir

La réunion du Conseil Citoyen débute par la présentation du projet de modernisation de la salle Jean Renoir.

Nous avons pu constater à travers de nombreux échanges avec les habitants, du besoin de mettre en place des permanences de service pour une meilleure réactivité et pour améliorer les constats de terrain vers les directions administratives et politiques de la ville.

Vous trouverez ci-dessous le planning d'occupation de la salle.

Pour rappel, la salle Jean Renoir est mise à la disposition de la commune par Meurthe et Moselle Habitat qui a engagé récemment des travaux de peinture extérieure ainsi que sur l'étanchéité de la terrasse formant le toit de la salle. Pourtant, une tâche au plafond est toujours visible malgré ces travaux.

Tableau d'occupation de la Salle Jean Renoir

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Syn2A	Cap- Entreprise Mission Locale			Réussite Educatif	Syn2A
Après-midi	Réussite Educatif	Référent Quartier	Syn2a (16h – 18h)		Police Municipale + Référent	
Soir		Conseil Citoyen 1 fois/mois				

A noter que cette salle sera ponctuellement utilisée par le TGP et/ou par la médiathèque. (Estelle CHARLES, artiste travaillant pour le projet TGP sur le quartier de la Penotte, y sera présente pour rencontrer les habitants du quartier toute la semaine du 9 au 12 mai 2017).

Projet de modernisation :

De façon à répondre aux besoins de fonctionnement, nous proposons soit de scinder la salle en deux parties avec des cloisons amovibles ou soit de mettre en place du mobilier qui améliorerait l'acoustique dont nous connaissons tous les défauts :

- Une partie salle de réunion, salle pour les cours donnés par Syn2A.
- Une partie avec 2 bureaux pour l'accueil du public par les personnes assurant une permanence. La surface prévue serait de l'ordre de 10m²

La salle sera aussi équipée d'un coin fauteuil – table basse pour rendre ce lieu plus convivial, lui donner une image moins institutionnalisée.

Nous ferons une recherche des meubles parmi celui du mobilier communal disponible. Sinon, nos recherches se feront sur le marché des meubles d'occasion dont la remise en état pourrait faire l'objet d'ateliers d'insertion pilotés par le service enfance - jeunesse et l'équipe de Jeunes et Cités.

Autre idée intéressante proposée par le Kré Jeunes, la création de mobilier en carton compressé réalisé par un professionnel en relation avec le service enfance et jeunesse.

Nous pourrions aussi mettre quelques plantes pour améliorer l'esthétique de la salle.

Nous avons tous constaté combien il est difficile pour les personnes extérieures au quartier, et pas seulement, de trouver la salle Jean Renoir. Nous devons penser à comment réaliser une bonne signalétique de la salle.

Il serait intéressant de faire participer les habitants du quartier par le biais de petits ateliers artistiques. Le but de l'opération : Les habitants notamment les jeunes s'approprient le lieu (réduire les risques de dégradations, susciter l'adhésion....)

Nous prévoyons également un affichage extérieur sous plexi pour communiquer les horaires des permanences et autres informations à destination du public.

Nous souhaitons aussi mettre en service un routeur pour se connecter au réseau Wi-Fi.

Pour info, la future Maison de Service au public prendra place à l'ancienne gendarmerie. Elle regroupera de nombreux services et partenaires sous l'égide de la cohésion sociale.

Etude de faisabilité 2017, début des travaux à l'horizon 2018. Achèvement en 2019.

II°) La Penotte et le nouveau Lotissement « croix des hussards »

Les débats ont ensuite porté sur l'arrivée du nouveau lotissement et son impact sur le quartier. Mr BARTOSIK nous apporte les renseignements suivants :

- Les travaux de viabilisation sont soumis à l'approbation du nouveau schéma directeur (initialement prévu à l'automne, mais probablement reporté au premier semestre 2018).
- Le projet de construction d'immeubles de 3 étages a été retenu (R+3).
- La 1^{ère} phase des travaux en 2018.
- Environ 300 logements seront en tout construits et occupés par près de 1000 personnes au final (plusieurs phases intégrant des lots).

Le Conseil Citoyen fait émerger les questions suivantes :

- Quel type de population ?
- MMH preneur de combien de lot ?
- Les structures sont-elles adaptées pour l'arrivée de ce nombre d'habitants ?
- Quel avenir pour l'école Prévert ?
- Comment faire le lien entre la Penotte et le nouveau lotissement ?
- Quel type de parking est prévu ? Quelle place pour la voiture dans le quartier ?

Le Conseil Citoyen souhaite être associé au projet d'urbanisme notamment sur la jonction entre les deux quartiers. Nous connaissons déjà les difficultés pour circuler et pour se stationner rue Anatole France face aux gradins jardins. C'est de cette rue que se fera l'accès au lotissement par le bus et les transports en commun. Des solutions devront être trouvées pour fluidifier ce tronçon de rue.

III°) Cadre de vie

Les membres du Conseil Citoyen attendent toujours des réponses sur les constats de terrain qui ont été publiés sur les comptes rendus de nos précédentes assemblées.

Mr NASTASIE rappelle que tous les comptes rendus sont adressés non seulement à Monsieur le Maire, mais également à Madame ALESSANDRINI de Meurthe et Moselle Habitat, ainsi qu'à la communauté de communes du bassin de Pompey (vous reportez à la liste des destinataires au début de ce document).

Le problème des déchets et de la mauvaise utilisation des containers enterrés est encore et toujours d'actualité. Le dispositif des « ambassadeurs du tri » n'a pas tout solutionné, mais il s'inscrit dans la volonté des services inter communaux d'agir pour la résolution de ces nuisances.

La mise en place d'un panneau à proximité des containers rappelant leurs usages, avec des dessins et des textes explicites, serait une solution possible.

Mr SCHAMBERGER nous a signalé qu'une entreprise est venue décharger des matériaux de chantier dans les containers de l'immeuble Robert Desnos dans le courant de la semaine écoulée. Mme PARIS est venue également pour faire entendre son mécontentement à ce sujet, car il semble bien que tous les containers enterrés soient concernés par des utilisations non conformes ou abusives (habitants venus d'autres quartiers).

C'est dans cet esprit que l'aménagement de la salle Jean Renoir a été pensé.

Mr KIPPEURT de la police inter communale y tiendra ses permanences pour contribuer aux règlements de ces incivilités.

Suite à notre réunion de ce soir, nous allons solliciter les services techniques pour leur proposer d'assurer une permanence mensuelle.

Notre objectif est de rapprocher les services des habitants.

Autre constat, le nombre trop grand de véhicules stationnant le long des gradins jardins rue Anatole France, réduisant la largeur de chaussée et impactant sur la circulation des piétons et des véhicules.

IV°) Conclusions

Les membres se font le relais des préoccupations des habitants de la penotte.

Leurs attentes sont légitimes et justes.

Toutefois, cela ne doit pas nous contraindre à l'immobilisme et à l'inaction ou à se satisfaire de posture ou de déclarations.

Le Conseil Citoyen doit également être une force de proposition.

Mme CUNIN nous a proposé d'animer un stand au cœur du quartier, entre les immeubles des gradins jardins, pour faire connaître le Conseil Citoyen.

Nous profitons de la présence de Mr JEREMUS de l'association Jeunes et Cités pour proposer de nous associer à leur animation « **ça se passe en bas de chez toi** », programmée le 13 mai.

Chaque membre peut porter un projet pour le quartier. Le Conseil Citoyen fonctionne en dehors de nos assemblées. Il vous suffit de contacter Mr NASTASIE ou tout autre membre qui souhaiterait porter également votre projet.

Nous, les membres du Conseil Citoyen, nous vivons dans le quartier ce qui nous confère de la légitimité dans notre action. Pour gagner en force, il est souhaitable de se constituer en association, qui nous donnerait un statut juridique et une indépendance vis-à-vis des acteurs institutionnels.

Nous vous remercions pour votre présence et pour votre engagement citoyen.

Vous êtes cordialement invités à une réunion d'information:

Mardi 18 avril à 14h00 à la salle Jean Renoir

Animée par Mr KERBER et Mr NASTASIE

Objet : le Conseil Citoyen et son fonctionnement.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

PS : ce compte rendu n'a pas pour vocation de retranscrire l'intégralité des débats mais d'en faire une synthèse respectant les prises de paroles et les délibérés.